

Zeitschrift:	L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band:	1 (1907-1908)
Heft:	3
Artikel:	L'utilité et la nécessité du groupement syndical
Autor:	Wullschleger, Léa
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-349329

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de plus en plus le goût de s'adonner à une occupation qui les rend non seulement servantes, mais *serves*.

Le ménage privé est aujourd'hui un système démodé, suranné.

La seule solution efficace et rationnelle, c'est la coopérative de ménage — telle qu'elle existe en Amérique. Ce système, pratique et économique, s'implante d'ailleurs et gagne du terrain partout où se sont développés l'industrie et le prolétariat féminin.

Le travail salarié n'est pas l'idéal — mais pour nous, femmes, c'est un progrès économique immense car il nous fait perdre le goût d'être *serves*.

Occupons-nous d'Orbe ! Les directeurs de la fabrique de chocolat embauchent de nouvelles ouvrières. Des non-syndiquées, cela va sans dire.

Et, soucieux de la vie intellectuelle de « leurs ouvrières », les directeurs soumettent à chaque nouvelle embauchée une liste d'abonnement pour le *Jaune suisse* ! Notre première pensée était qu'ils le leur payeraient au moins ! Mais non, pas du tout ! C'est aux frais des ouvrières mêmes !

L'argent de messieurs les patrons ne suffit plus pour entretenir le *Jaune*. Il faut qu'il marche fort mal pour que ces messieurs se mettent à faire des abonnés. — Du reste, puisqu'ils se mêlent de la lecture de leur troupeau, nous recommandons vivement à messieurs les directeurs de faire des abonnées à l'*Exploitée* — il est vrai qu'elle peut marcher sans eux, mais cela fera toujours du bien — et c'est moins cher.

Et puis, nous sommes un peu jalouses, vous comprenez ?

Quelques dames de Neuchâtel ne trouvant pas de cuisinières ont l'intention de monter une *cuisine commune* et d'engager en commun le personnel nécessaire.

Très bien !

Voyez-vous ces gens qui, des mains et des pieds, se défendent lorsque nous parlons de l'abolition du ménage actuel ! Voilà que les courants économiques les obligent elles-mêmes à faire le premier pas et à réaliser la révolution de l'économie.

C'est très bien !

Ces cuisinières et servantes de la coopérative de ménage ne seront plus des *serves*-volontaires ; elles ne dépendront plus des caprices d'une maîtresse.

Elles deviendront des gens de métier, sachant faire valoir leurs droits matériels et moraux ; elles seront respectées comme tous ceux dont on ne peut se passer.

Pour créer l'entente nécessaire entre les ouvriers chocolatiers de toute la Suisse, il serait peut-être utile de convoquer un congrès général où les ouvriers de toutes les fabriques pourront discuter.

En Suisse allemande, les camarades chocolatiers ont la conviction que, vu le trust suisse des fabricants, les mouvements des chocolatiers devraient s'opérer simultanément et uniformément pour toute la Suisse.

La résistance des sociétés nous force à intensifier nos mouvements et à les étendre. Qu'en pensent nos camarades chocolatiers de la Suisse romande ?

Préféreraient-ils peut-être, pour commencer, un congrès romand ?

On pourrait très bien le convoquer et, assurément, la Fédération suisse des ouvriers de l'alimentation serait prête à faire tout le travail nécessaire.

L'UTILITÉ ET LA NÉCESSITÉ du groupement syndical.

Une malheureuse indifférence règne encore parmi un grand nombre d'ouvrières.

Bercées par des illusions, trompées par des préjugés, parfois par la résignation même, elles s'imaginent que leurs maux terrestres seront compensés par une vie meilleure. Voilà comment, consciemment ou inconsciemment, elles causent ainsi un tort immense à leurs camarades, sœurs de combat. Et cependant, comme travailleuses, nous ne pouvons entrevoir un autre sort que celui que nous voudrons bien nous donner. Il suffit pour cela d'entrer et de collaborer dans son organisation syndicale. Nombre d'entre nous diront peut-être qu'il faut laisser ce soin au sexe fort. Mais pour celles qui raisonnent ainsi, nous leur demandons : « Qui veillera sur nous ; qui prendra soin de nos intérêts ? » Ce ne seront certes pas nos patrons.

Par sa situation économique l'ouvrière se trouve, vis-à-vis de son patron, en état d'infériorité. Tandis que ce dernier possède les instruments de travail, machines, usines, etc., l'ouvrière ne possède que sa seule force physique ou cérébrale, ce qui fait que, pour vivre, elle se trouve dans l'obligation de vendre cette force au patron. Celui-ci, parmi la quantité de bras qui se tendent pour obtenir du travail et pouvoir se mettre un morceau de pain sous la dent, choisira toujours, dans son intérêt, celle qui lui vendra sa force physique et sa force cérébrale pour le plus maigre salaire. Mais si l'ouvrière se trouve, vis-à-vis de son patron, dans une situation économique inférieure, et si ce dernier peut à son aise lui imposer ses conditions de travail, cette situation changera lorsque les ouvrières auront compris que leur force réside dans leur union. Car, si elles ne peuvent pas lutter contre le patronat avec les mêmes armes que celui-ci, c'est-à-dire les capitaux, puisqu'elles n'en possèdent pas, elles peuvent tout par l'organisation et le nombre ; car nous sommes, à n'en pas douter, les plus nombreuses.

Nous pouvons donc opposer à la force patronale une force plus puissante encore : la multitude unie et indivisible des travailleurs. Nous ressentons toutes le besoin d'améliorer nos conditions d'existence ; par une même aspiration, par

une même pensée, nous imposerons nos volontés au patronat; par la puissance de nos organisations, nous arracherons à ce dernier des salaires qui nous permettront de vivre honnêtement, et, graduellement, dans la mesure du possible, nous réduirons la durée de la journée de travail.

Et ainsi, d'esclaves que nous sommes, nous deviendrons maîtresses de nos destinées.

Puissent ces quelques données faire réfléchir les ouvrières qui auraient encore des doutes sur la nécessité du syndicat, et les y amener, afin de le fortifier, car l'union fait la force.

LÉA WULLSCHLEGER.

AU DEHORS

Les petits gars du 17^e

Les petits soldats révoltés du 17^e sont enfin arrivés à leur nouvelle garnison.

Pour n'avoir pas voulu se faire les assassins de leurs parents, le gouvernement à poigne qui terrorise la République française les envoie loin de leur pays, et de tous les êtres qui leur sont chers.

Tout d'abord, les mutins ne devaient faire qu'un petit déplacement, et le gouvernement fit annoncer, par la presse qu'il stipendie, que le 17^e allait prendre garnison à Gap (Hautes-Alpes).

Le gouvernement français a donc agi d'une façon ignoble vis-à-vis des courageux petits gars. Si le peuple ouvrier avait su, par avance, que, pour avoir refusé d'obéir aux ordres criminels d'un ministre aux abois, les petits vigneron en livrée étaient exilés en Afrique, un soulèvement se fût certainement produit.

Le départ truqué a réussi. Mères, épouses, fiancées, sœurs, reverrez-vous jamais les généreux petits gars exilés dans les bagnes militaires d'Afrique? Dans vos foyers, dans les veillées familiales, pensez aux chers exilés et exaltez l'acte de solidarité qu'ils ont courageusement accompli.

Le Proletariat textile en France.

D'après une fiche de salaires, un ouvrier très habile d'Armentières, un tisserand qui est en même temps conseiller prud'homme, avait gagné du 21 septembre 1903 au 14 janvier 1904, soit en 11 semaines, 186 fr. 30. La moyenne hebdomadaire ressortait à 16 fr. 94. Certaines semaines n'avaient donné que 8 fr. 70, 8 fr. 25, 6 fr. 90. Il est vrai que cet ouvrier n'avait pas travaillé en permanence, mais s'il avait fourni 61 h. 1/2 par semaine (c'est le maximum), il eût touché 16 fr. 94.

D'après les calculs du Syndicat textile d'Armentières et de Honfleur, le gain quotidien des enfants est de 0 fr. 60 à 2 fr., pour les filatures de coton; celui des femmes, de 1 fr. 75 à 3 fr. 50; celui des hommes de 2 fr. 50 à 3 fr. 75. Dans les tissages de toile, il est de 0 fr. 75 à 1 fr. 25 pour les enfants, de 1 fr. 50 à 2 fr. 25 pour les

femmes, de 2 francs à 2 fr. 50 pour les hommes.

On se croirait revenu aux débuts de la grande industrie. Et cela se passe en 1907!

DANS LES ORGANISATIONS

Ouvrières sur cadrans.

LE LOCLE :

Le mercredi 10 juillet prochain, une réunion publique aura lieu, à 8 heures du soir, à l'Helvétia. A cette réunion, il sera tenté de former un syndicat. La camarade Faas, de Berne, expliquera l'utilité et la nécessité du groupement syndical. Que toutes celles qui hésitent encore fasse acte de présence! Venez toutes, camarades, il s'agit de vos intérêts!

LA CHAUX-DE-FONDS :

Le jeudi 11 juillet, aura lieu l'assemblée du syndicat. Toutes les syndiquées sont invitées à y assister, et à insister auprès des non syndiquées pour qu'elles les accompagnent. Quelques importantes questions seront discutées, spécialement du rôle de la femme au syndicat et dans notre métier.

A cette réunion, la secrétaire de la Fédération suisse des syndicats professionnels, camarade Faas, donnera des nouvelles de nos camarades et amies des autres localités. Qu'aucune ne manque!

Groupe Malthusien de Genève.

Ce groupe, qui recrute des adhésions de plus en plus nombreuses, a organisé récemment une causerie où M. le Dr M. Daïnov a développé avec talent la thèse malthusienne.

Un public compact a témoigné par ses applaudissements ainsi que par la discussion qui suivit tout l'intérêt pris à cette conférence. M. le Dr Daïnov, dont le dévouement est inépuisable, reste à l'entièvre disposition des membres pour tous renseignements d'ordre pratique.

Une seconde soirée aura lieu bientôt.

Les inscriptions sont toujours reçues par le citoyen Valentin Grandjean, 106, Faux-Vives, Genève.

Questions administratives.

Le N° 1 de l'« Exploitée » est épousé. Les camarades qui ont fait venir des numéros pour le 1^{er} mai et qui possèdent encore des numéros non distribués sont instamment priés de nous les retourner. A ceux qui le désireront, nous ferons parvenir l'équivalent d'un numéro plus récent.

Aux futurs abonnés, nous n'enverrons le numéro 1 que sur demande expresse.

Pour éviter les frais de quittance, les camarades qui, jusqu'au 31 juillet, auront payé leur abonnement, soit à l'encaisseur, soit par mandat ou timbres, trouveront sur l'adresse à côté de leur nom la lettre P. Le numéro d'août portant cette lettre tiendra donc lieu de quittance.

A nos camarades collaboratrices! Merci pour vos articles. Mais vous voyez, notre Exploitée est encore trop petite pour que nous ayons pu tout insérer. Nous renvoyons au prochain numéro les articles qui sont de nature à ne pas souffrir d'un retard.

Pour le Fonds de l'« Exploitée » nous avons reçu de nos camarades de Rheinfelden (Union ouvrière), à l'occasion du 1^{er} mai 1907, la somme de 10 francs.

De nos camarades d'Yverdon (section du Grütli romand), à l'occasion de l'assemblée publique du 23 mai, 5 francs.

Recevez, camarades, nos meilleurs remerciements.

Administration de l'« Exploitée ».

Lausanne (Etaz, 23). — Imprimerie des Unions ouvrières, à base communiste.